



position dans le programme		39/181	18/21	38/40	2.8/4.3
TITRE DE LA RUBRIQUE	Le benin numérique	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (TIC)	Promotion de la révolution et de l'économie numériques	utiliser les TIC comme catalyseur de dynamisme économique et de modernisation	2.8 Développer l'économie numérique
P R O P O S I T I O N	<p>1. réaliser le maillage numérique du territoire national</p> <p>2. Rendre accessible l'Internet à tous les élèves dans les établissements publics</p> <p>3. Doter les établissements d'enseignement secondaire d'outils informatiques</p> <p>4. Mettre en œuvre l'e-administration</p> <p>5. Créer un fonds de soutien à l'entrepreneuriat numérique</p> <p>6 Transformer et moderniser Benin TElecoms</p> <p>7. Créer un arsenal juridique et réglementaire pour le commerce électronique</p> <p>8. Réaliser la cartographie numérique du territoire national</p> <p>9. développer et intégrer des systèmes de paiement mobile</p> <p>10. Elaborer et faire voter la loi sur la gouvernance numérique du Bénin</p>	<p>39. Rendre abordable le coût et assurer une meilleure couverture et qualité des services de télécommunication, d'internet et de poste.</p> <p>40. Promouvoir les TIC à travers les investissements dans les projets innovants en vue de stimuler l'économie numérique.</p> <p>41. Investir et promouvoir les infrastructures de télécommunications. Câbler en fibres optiques toutes les grandes villes du pays, les zones industrielles et les sites touristiques.</p>	<p>18. Elaborer, mettre en œuvre et évaluer régulièrement un ambitieux plan de promotion de la révolution numérique appuyé par un financement et des partenariats ambitieux, notamment avec la diaspora béninoise pour en faire l'accélérateur des principaux chantiers de construction du Bénin apprenant, entreprenant et innovant.</p>	<p>Le développement effectif des TIC soutiendra tous les secteurs de l'économie. Les orientations majeures contenues dans le programme. à savoir :</p> <p>1. Mettre en œuvre un plan d'investissement massif dans les infrastructures TIC</p> <p>2. Accroître l'informatisation, l'archivage numérique et la dématérialisation dans l'administration publique pour :</p> <p>Faciliter le passage d'une administration d'autorisation à une administration de déclaration être plus efficace dans le traitement rapide des demandes et procédures courantes (documents administratifs, état civil, registre de commerce, etc.)</p> <p>Garantir la fiabilité de l'information et favoriser la transparence dans l'application des procédures administratives</p> <p>Favoriser l'échange rapide et efficace d'informations entre les administrations</p> <p>Favoriser l'information, les déclarations et le paiement en ligne des taxes et impôts</p> <p>3. Stimuler la création d'entreprises TIC : Apporter un appui financier aux entreprises en démarrage</p> <p>Promouvoir les incubateurs mettant à disposition des locaux, des équipements et des services pour les jeunes entreprises</p> <p>Lancer des concours pour sélectionner, subventionner et promouvoir les projets les plus innovants</p> <p>Favoriser à travers la Zone Franche du Savoir et de l'Innovation le développement d'un réservoir de talents dotés de compétences pointues dans les TIC</p> <p>4. Promouvoir le patrimoine culturel et touristique par l'utilisation des nouvelles technologies</p> <p>Ces orientations majeures seront désormais les atouts permettant de faire des TIC un puissant catalyseur de dynamisme économique et de modernisation.</p> <p>Il sera nécessaire de revoir le cadre juridique de la dématérialisation et de l'utilisation des TIC pour une mise en œuvre plus efficace.</p>	<p>Notre ambition : Une économie numérique comme moteur de croissance, de développement social et de réduction des inégalités territoriales.</p> <p>Mesures clés :</p> <p>i. Poursuivre les réformes en cours et mettre en place un cadre favorable à l'investissement, la saine concurrence et l'économie numérique ;</p> <p>ii. Moderniser les infrastructures pour l'internet haut débit, faciliter l'accès à l'internet fixe et mobile (lancement de la 4G, la fibre optique, etc.) ;</p> <p>iii. Déployer la Télévision Numérique Terrestre (TNT) favorisant le Télé-enseignement, le Télé achat, la Télé médecine, etc.</p> <p>iv. Développer une administration électronique pour simplifier la vie des citoyens avec les déclarations, les téléchargements et paiements en ligne ;</p> <p>v. Dématérialiser et automatiser les processus administratifs, développer l'archivage électronique, etc. ;</p> <p>vi. Créer des zones numériques dédiées (bureaux et connectivité) destinées aux entreprises du secteur des technologies.</p>